

UN PAYS POUR TOUS, C'EST UN PAYS OU L'ETAT RESPECTE CHAQUE HABITANT.

Rassemblement devant la Préfecture, place Saint-Etienne, mercredi 7 avril à 16h30

(où nous serons reçus par la Secrétaire Générale de la Préfecture)

1. *Il faut le respect de l'ouvrier* : c'est le point essentiel, autour duquel tout se noue.

Quand dans un pays la police peut venir sur un chantier, dans une entreprise... pour arrêter des gens qui travaillent parce qu'ils travaillent, ça veut dire que le travail ne vaut rien pour l'état. On le voit aujourd'hui : que ce soit le travail des ouvriers sans-papiers, celui des employés, des enseignants, des paysans, des ingénieurs ... pour l'état, les personnes qui le fournissent ne valent rien, ils ne comptent pas, leur vie ne compte pas. Quand dans un pays, l'état refuse de donner aux ouvriers les droits de leur travail, **comme il le fait en ne régularisant pas les ouvriers sans-papiers**, c'est que le travail ne donne plus de droits : on le voit avec la réforme du chômage, de la retraite, de l'assurance-maladie : travailler, avoir travaillé donne de moins en moins de droits, à de moins en moins de gens.

Le premier point pour gagner le respect, c'est d'exiger que l'état reconnaisse tous ceux qui travaillent dans le pays et leur donne leurs droits. Ca passe par exiger la régularisation de tous ceux qui ont une preuve de leur travail, présent ou passé. Il n'y a pas d'autres moyens dans la situation de crise actuelle de se battre pour les droits, tout simplement parce que les droits sont fondés sur un principe : **ils sont pour tous**, ou ils ne sont pas et deviennent des privilèges, qui ne dépendent plus d'une prise en compte de la vie des gens, mais du bon vouloir des puissants.

2. *Il faut l'égalité.* L'état travaille à diviser les gens :

- en ciblant une partie de la population, qu'il désigne comme dangereuse : les « musulmans » bien sûr, mais aussi plus généralement « les pauvres », les « jeunes des quartiers populaires », etc..)
- en menant une politique discriminatoire: il décide que certains sont « méritants » et les « choisit » (pour travailler, étudier, conserver leur emploi, et...).

Ainsi, l'état propose et met en place un pays de ségrégation en se servant des lois d'exception comme la loi CESEDA, qui est sans arrêt remaniée pour arriver à supprimer tout espace de droit pour les étrangers qui vivent en France. Actuellement, un nouveau projet prévoit de supprimer pratiquement toute possibilité de défense juridique contre les expulsions : 48 heures pour former et préparer un recours (au lieu d'un mois actuellement), c'est tout juste le temps de trouver l'avocat ! Interdiction de revenir sur le territoire français pendant 3 ans après la délivrance d'une OQTF, ce qui équivaut à un véritable bannissement.

Quelle place reste-t-il là-dedans pour la justice, le droit, l'égalité, la liberté, la fraternité..... ? Quel est le pays créé par ces lois, par cette politique ? C'est une véritable destruction du pays que nous avons connu ! **Nous, nous voulons le pays pour tous ceux qui y vivent, où chacun est compté et respecté. L'ETAT DOIT RESPECTER LE DROIT DES GENS.**

3. *On n'est pas obligés de penser comme l'état*, en termes de privilèges, de supériorité des uns sur les autres, de « mérite » et de tri. La situation actuelle ne vient pas que de l'état, elle vient aussi du silence de tous ceux qui ne réagissent pas . Si on accepte la décision de l'état, c'est qu'on est d'accord avec lui, et ensuite comment s'opposer ? Si on laisse écraser une partie de la population, comment ensuite lever la tête et faire face ? Ce qui se passe, la violence de la politique contre les gens, c'est aussi de la responsabilité de chacun : **ce qu'on laisse faire pour les autres, on ne peut pas le combattre pour soi : on est déjà défait.**

4. *C'est aux gens à gérer leur vie, pas à l'état* : Avec le CESEDA, l'état donne pouvoir à la police pour gérer les rapports

- Entre patrons et ouvriers, (en refusant de régulariser tel ouvrier que le patron veut embaucher)
- Entre professeurs et étudiants (en se permettant de juger la capacité des étudiants étrangers à étudier)
- Entre médecins et patients (en faisant décider de la nécessité des soins à un « expert » qui ne connaît pas le malade)
- Entre époux (en refusant les papiers à des conjoints étrangers de français et en mettant leur amour en doute) etc...

Face à ça, il faut rappeler les principes simples, et se battre pour les mettre en oeuvre :

QUI VIT ICI EST D'ICI ET FAIT PARTIE DU PAYS. L'ETAT DOIT TRAITER CHAQUE HABITANT A EGALITE !

- La régularisation par le travail doit être traitée par la Direction Départementale du Travail
- La régularisation par les études doit suivre automatiquement l'inscription en faculté.
- La régularisation par la maladie doit se faire sur la base du dossier médical établi par le médecin traitant
- La régularisation par le mariage doit prendre effet le jour même.
- La régularisation par l'exil doit être automatique pour tout ressortissant d'un pays en guerre (y compris civile) .

Nous organisons un rassemblement mercredi 7 avril, 16h 30, devant la préfecture, Place St Etienne, où nous serons reçus, pour affirmer ces points et en discuter l'application. N'hésitez pas à nous rejoindre.

On peut penser à partir de l'égalité, du droit pour tous, du respect de chacun, et s'engager collectivement là-dessus. Nous le faisons, et chacun peut le faire aussi. **Faire vivre le pays pour tous** passe par des situations très concrètes, comme s'organiser pour s'opposer à l'intrusion de la police sur un lieu de travail, et la bataille pour des objectifs précis, comme s'opposer à l'application du CESEDA, en avançant des éléments de son remplacement par une loi de droit .

Le Rassemblement des ouvriers sans-papiers, gens d'ici, et leurs amis